

## La population étrangère à Paris

**À Paris, un habitant sur sept est étranger. En France, un étranger sur dix habite Paris. Enfin, à Paris deux étrangers sur trois sont originaires de pays non communautaires. Ces Chiffres et cette diversité sont les caractéristiques d'une grande capitale.**

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris accueille une population étrangère importante, que ce soit pour poursuivre des études, engager un cursus professionnel, ou, pour une durée plus longue, pour des raisons économiques ou politiques.

C'est le fait de sa position économique et culturelle centrale en France, de son statut de capitale d'un ancien empire colonial et de son rayonnement international. Pour l'immigrant, l'arrivée à Paris se traduit souvent par le commencement d'un parcours d'intégration dans la société française<sup>1</sup>.

### 306 000 étrangers à Paris, dont 70 % ressortissant de pays non communautaires

306 000 personnes de nationalité étrangère sont décomptées à Paris au dernier recensement de la population de 1999 – c'est-à-dire 14 % environ de la population totale, soit une part nettement plus forte que celles enregistrées à Lyon (8 %) ou Marseille (7 %). Environ 215 000 de ces Parisiens de nationalité étrangère, soit 70 % de l'ensemble, sont ressortissants de pays non communautaires.



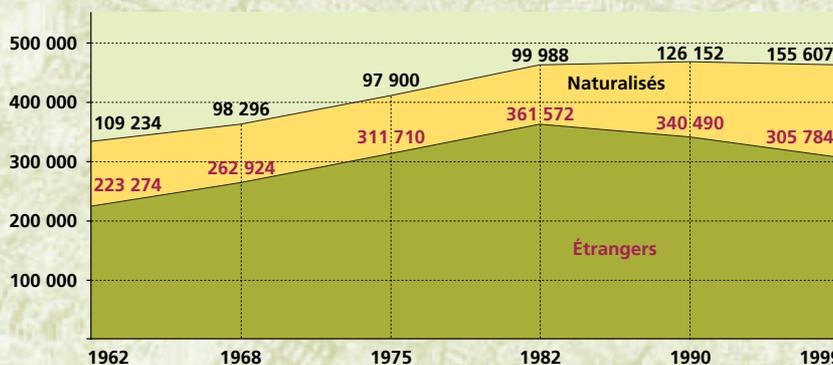
Source : APUR

La capitale n'échappe pas aux tendances lourdes des flux migratoires qui traversent la France. Le nombre d'étrangers résidant à Paris a diminué depuis 1982 alors que, pendant la même période, celui des personnes qui ont acquis la nationalité française a progressé. Ceux-ci représentent à présent 7 % des Parisiens.

L'intensité de la naturalisation diffère en fonction des origines nationales, du simple au double entre originaires de l'Afrique subsaharienne (trois sur dix) et de l'ex-Indochine française (six sur dix) et dépend de l'ancienneté de présence, du statut de migrant, économique ou politique, ainsi que de bien d'autres facteurs.

Parmi les 306 000 Parisiens étrangers, les nationalités les plus diverses sont représentées. Les raisons multiples qui peuvent conduire des étrangers à s'installer à Paris génèrent dans la capitale une mosaïque de nationalités bien plus variée qu'en banlieue ou sur l'ensemble du territoire national.

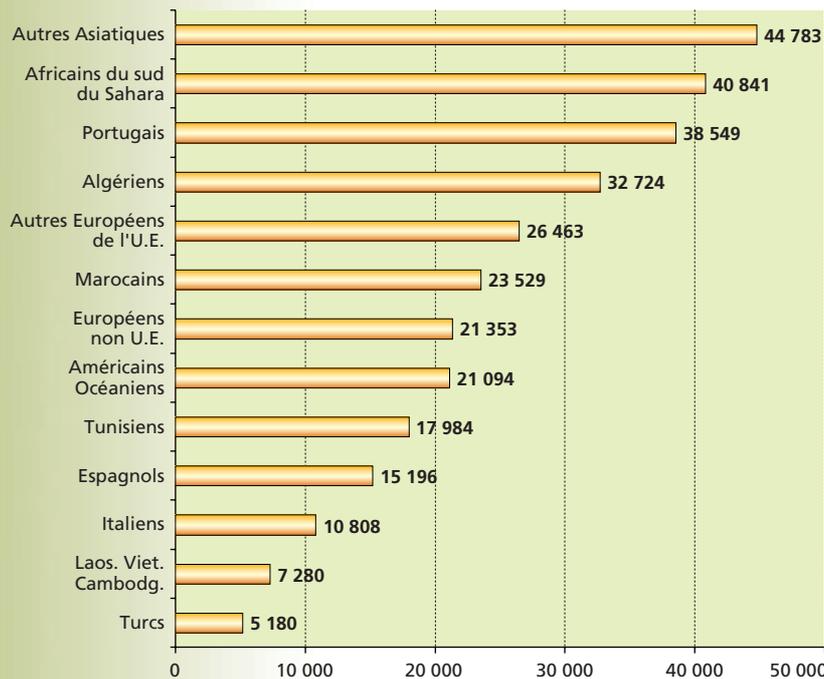
### Effectifs d'étrangers et de naturalisés à Paris depuis 1962



Source : Recensement de la population, Insee, 1999

<sup>1</sup> Ce quatre pages est un document de synthèse d'une étude approfondie de l'APUR sur la situation des étrangers à Paris commanditée par la Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration, dont les travaux sont coordonnés par l'ajointe du maire de Paris, Mme Kadidja Bourcart, chargée de l'Intégration et des étrangers non communautaires.

## Effectifs des grands groupes de nationalités à Paris, 1999



Source : Recensement de la population, Insee, 1999

Ainsi, les Maghrébins, Turcs et Européens de l'Union, qui constituent 78 % des étrangers vivant sur le sol français, ne constituent que 56 % des Parisiens de nationalité étrangère.

### Une implantation dans la capitale caractéristique et différenciée

La variété et la diversité des populations de nationalités étrangères dans la capitale – plus généralement au centre de l'agglomération parisienne – s'accompagnent de localisations très différenciées dans l'espace parisien, à la fois en terme du nombre relatif d'étrangers dans la population totale, mais aussi d'implantations en fonction de l'origine nationale.

Le nord et le nord-est de la capitale – dans les quartiers où la part des étrangers dans la population est la plus forte – sont les secteurs où s'implantent le plus souvent les Africains, qu'ils soient maghrébins ou en provenance des pays du sud du Sahara. D'autres quartiers connaissent une forte implantation d'étrangers. Toutefois la représentation de la population étrangère y est plus différenciée, comme dans l'ouest parisien, avec une dominante d'étrangers du sud de l'Europe communautaire, ou par exemple autour de Belleville, avec des effectifs importants de familles chinoises et maghrébines.

### Une population qui vieillit et se féminise

Les générations des 20-59 ans sont largement prédominantes et en majorité masculines. De ce

fait, les Parisiens de nationalité étrangère apparaissent plus encore que leurs concitoyens français de naissance au rang des actifs.

Il convient cependant de nuancer cette analyse à la lecture attentive de la pyramide des âges. Outre des écarts en fonction de l'origine nationale, on note :

- un vieillissement récent et important de certains groupes de travailleurs immigrés installés depuis longtemps à Paris : Maghrébins et bientôt Africains du sud du Sahara ;
- une féminisation progressive de la population étrangère ;
- enfin une dimension bien plus familiale que ne le laisserait entendre la simple analyse de la pyramide des âges, les enfants d'étrangers et parfois leur conjoint étant la plupart du temps de nationalité française.

Sur ce dernier point, le recensement fait apparaître une proportion plus importante de familles avec enfants chez les étrangers non communautaires que chez les Français de naissance. Ce profil perdure avec la naturalisation. Les originaires de l'Union Européenne, de leur côté, possèdent également cette particularité, même si celle-ci tend à s'effacer quand ils sont naturalisés. Le profil des ménages devient alors très proche de celui des Français de naissance, avec une part prédominante des personnes seules.

### Moins de chômage et de précarité à Paris que sur le reste du territoire national pour les étrangers...

Paris concentre une grande partie des catégories socioprofessionnelles supérieures recensées sur le territoire national. À ce titre, pour les Français comme pour les étrangers, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dépasse largement la moyenne nationale et un peu moins nettement la moyenne régionale. Cette spécificité continue de se renforcer, surtout pour les Français et les étrangers communautaires.

Les difficultés socio-économiques – chômage, précarité de l'emploi – qui touchent généralement les étrangers, particulièrement les non communautaires, sont moins marquées pour ceux d'entre eux installés dans la capitale. La situation des nationaux de l'Union Européenne apparaît à cet égard bien plus favorable que celle des étrangers non communautaires et parfois même que celle des Français de naissance.

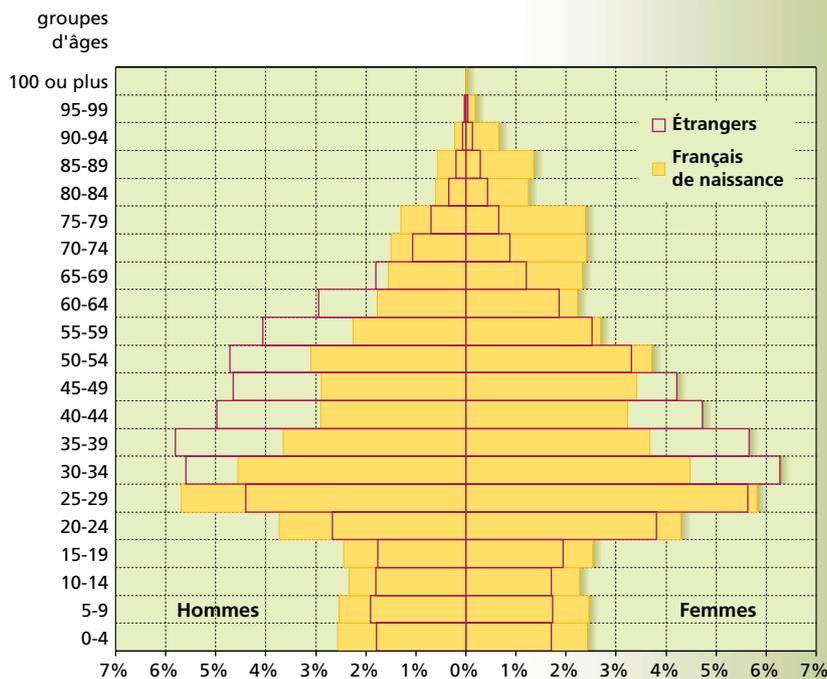
### ...mais une situation face à l'emploi souvent moins favorable que pour les autres Parisiens

Ceci étant dit, plus de quatre ouvriers parisiens et deux employés parisiens sur dix sont étrangers, alors que leur part dans l'ensemble des actifs n'est que

de 15 %. Et la dominante « ouvriers » est plus marquée pour les étrangers non communautaires alors que c'est la catégorie « employés » qui ressort pour les nationaux de l'Union Européenne. L'importance de l'emploi non qualifié pour les étrangers, surtout non communautaires, apparaît clairement dans les statistiques. Certes le niveau de formation des étrangers est moins élevé que celui des Français de naissance. L'écart le plus important concerne l'absence de diplôme : quatre Parisiens non communautaires sur dix n'en ont aucun, soit quatre fois plus que leurs concitoyens français de naissance. Quant aux titulaires d'un diplôme supérieur au bac, un quart des étrangers non communautaire (27 %) en sont titulaires, soit presque deux fois moins que les Français de naissance (48 %).

Toutefois, en dehors du niveau de formation initiale, il est frappant de constater qu'à niveau de diplôme égal, les étrangers, et particulièrement ceux issus de pays n'appartenant pas à l'Union Européenne, accèdent moins souvent à des emplois aussi qualifiés que leur homologues français.

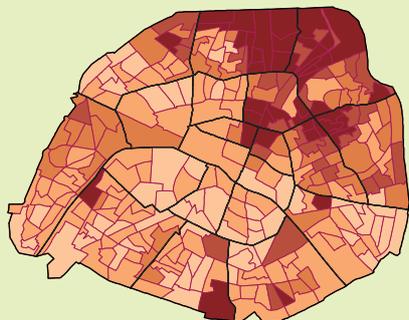
### Pyramides des âges des étrangers et des français de naissance



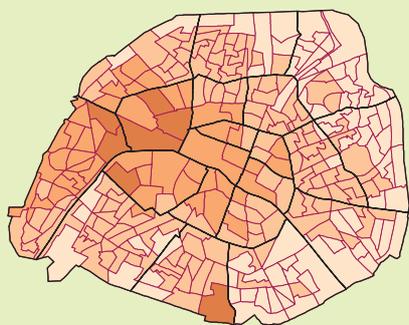
Source : Recensement de la population, Insee, 1999

### Part des étrangers dans la population parisienne :

• non communautaires



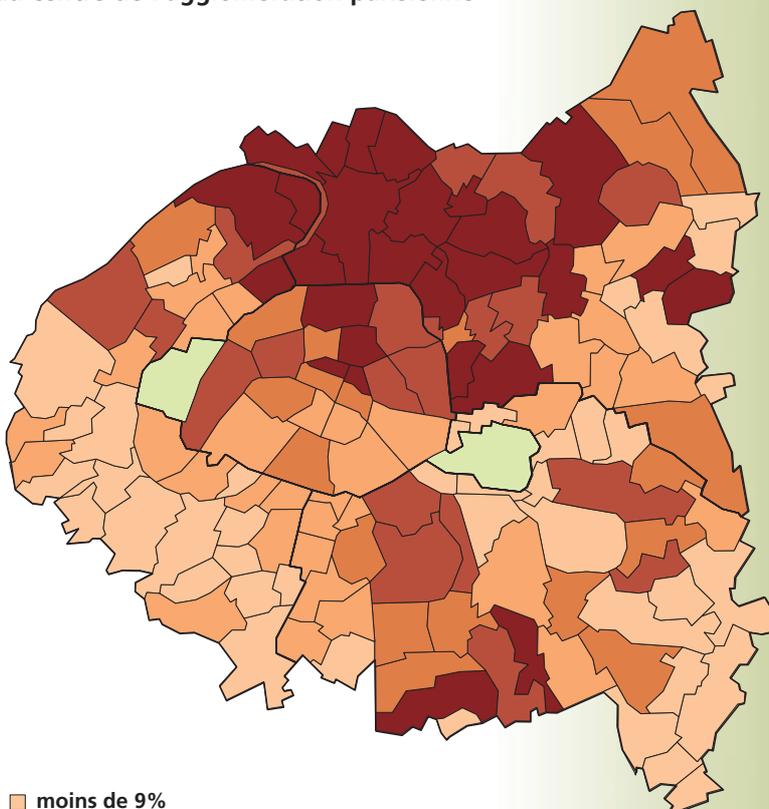
• communautaires



moins de 3%    de 9 à 12%  
de 3 à 6%    de 12 à 15%  
de 6 à 9%    15% et plus

Source : Recensement de la population, Insee, 1999

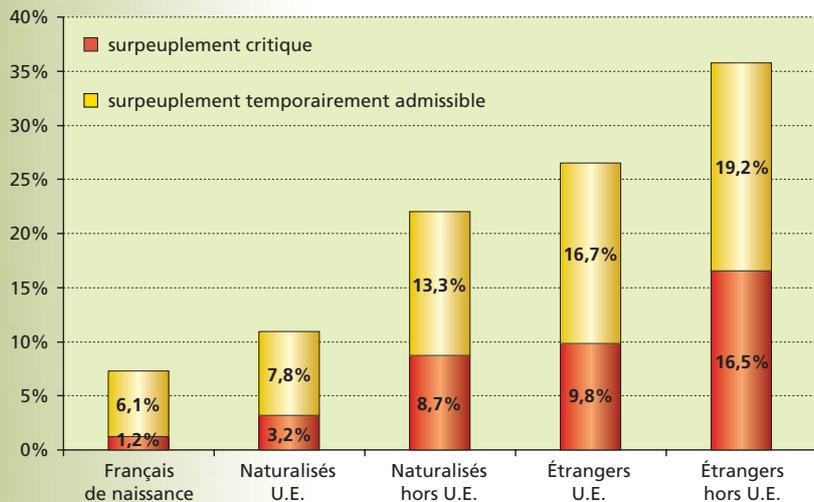
### Part des étrangers en 1999 dans la population du centre de l'agglomération parisienne



moins de 9%  
de 9 à 12%  
de 12 à 15%  
de 15 à 18%  
18% ou plus

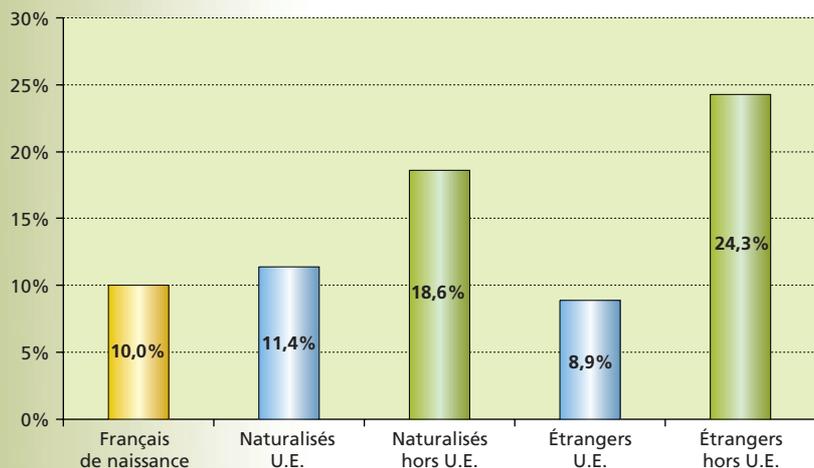
Source : Recensement de la population, Insee, 1999

## Part des logements surpeuplés selon la nationalité ou l'origine du chef de ménage à Paris, 1999

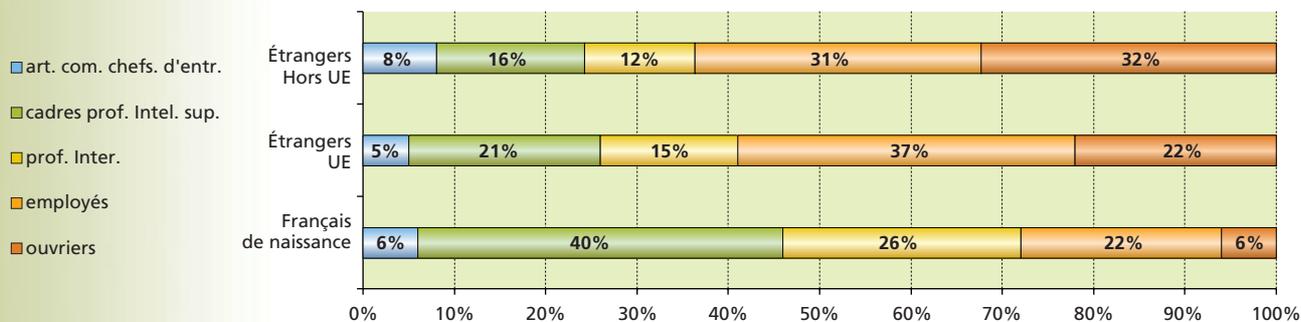


Surpeuplement temporairement admissible:  $nb$  de personnes vivant dans le ménage -  $nb$  de pièces = 1  
 Surpeuplement critique:  $nb$  de personnes vivant dans le ménage -  $nb$  de pièces  $\geq 2$

## Taux de chômage



## Structure des catégories socioprofessionnelles selon la nationalité à Paris, 1999



L'APUR est une association entre la Ville de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et la Chambre de Métiers de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonomes des Transports Parisiens, régie par la loi de 1901.

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Vaquin. Étude et rédaction de ce numéro : Marc Esponda, Damien Valdant. Conception : Atelier Parisien d'Urbanisme. Contact et vente : APUR/Communication/Service diffusion. 17, boulevard Morland 75004 Paris. Téléphone : 0142712814. Prix : 2 €

Ces conclusions vont dans le même sens en ce qui concerne la précarité de l'emploi (23 % pour les étrangers non communautaires, 15 % pour les Français de naissance) et le chômage (respectivement 25 % et 10 %). Ces difficultés touchent davantage les jeunes étrangers accédant au marché du travail. Ainsi à Paris, les ressortissants de pays non communautaires âgés de moins de 25 ans et ayant terminé leurs études sont deux fois plus à la recherche d'un emploi que leurs concitoyens français de naissance (respectivement 30 % et 14 %), et l'accès au marché du travail se fait souvent par des métiers également peu qualifiés ou peu rémunérés.

## Des conditions de logement difficiles

L'accès au logement pour le nouvel arrivant étranger se fait en priorité par le parc locatif privé et le logement en meublé dont la plus grande flexibilité lui permet généralement de trouver rapidement « un toit ». Au départ, celui-ci est accepté comme provisoire mais devient souvent un mode d'hébergement de long terme et peut alors se révéler inadapté à l'évolution du parcours de vie.

Au regard des statistiques, les familles étrangères sont souvent confrontées à un surpeuplement critique et à une absence de confort sanitaire (un ménage sur cinq contre un sur dix pour les Français de naissance).

La part des ménages étrangers logés en HLM est comparable à celle des Français de naissance. Mais eu égard au profil plus familial et aux revenus en moyenne moins élevés des ménages étrangers, cet accueil peut paraître encore insuffisant. De façon générale, la question du logement des personnes venues en France et de leurs enfants qui y sont nés reste un enjeu majeur. Elle va souvent jouer un rôle déterminant pour favoriser la qualité et la rapidité de l'intégration de l'ensemble de la famille à Paris. ■